

# La Résonance syndicale STTCISSSS

## LANAUDIÈRE

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : [accueil@sttcissl.org](mailto:accueil@sttcissl.org)  Facebook  Instagram  Site Web




**Entrevue du Prez  
L'austérité frappe!**

**Au CISSS de Lanaudière, on commence à prendre la mesure des compressions budgétaires imposées par Santé Québec**

Votre Président Simon Deschênes poursuit ses coups médiatiques dénonçant les impacts de l'austérité imposée au réseau public : une patate chaude pour couper plus de 30 millions n'importe comment lancée à Lanaudière par la topgun Biron.

Alors que Santé Québec gèle l'embauche et les remplacements contre un secteur bureau déjà surchargé et que les étages sont souvent en sous-effectif, l'employeur créatif propose de réduire nos heures de travail! Ironique de la part d'un CISSS où le

refus de congé est typique de la culture des ressources humaines.

Il souligne aussi l'impact sur les patients de l'instabilité du personnel.

Enfin, Simon relève le cercle vicieux de la privatisation : la CAQ force le CISSS à donner 600 000\$ au privé pour numériser les archives du CHDL, ce qu'on peut pas faire à l'interne... vu qu'on embauche pu!

[Cliquez ici pour écouter l'entrevue!](#)

Francis Boudreault,  
V.-p. InfoMob

***Ironiquement, à l'année longue, le CISSS de Lanaudière refuse des congés que les employés.es demandent parce qu'ils disent qu'ils sont pas capables de les remplacer... Mais là, parce que Santé-Québec veut qu'on fasse des coupures, hey ben là... - Simon Deschênes***

## dossier ÉQUITÉ

### Un mince avancement

C'est looong! Dans le dossier équité et aussi sur le retard d'ajustements de primes, ça avance... pas beaucoup!

### AA 2, paie du 23 janvier

Pour les agentes administratives classe 2, l'employeur a payé sur la dernière paie la rétroactivité de 3,5% de majoration pour les heures rémunérées du 16 juin 2024 au 5 octobre 2024. ([note de service à lire en cliquant ici](#)) Donc vérifiez votre paie! Attention : vous aurez deux relevés de paie). C'est donc au moins un titre d'emploi du règlement d'équité qui est désormais réglé et dûment payé.

Pour toute question, contactez le service de la paie au 1-833-759-6278 ext. 4646 ou par courriel : [14-CISSS-paie-regionale@ssss.gouv.qc.ca](mailto:14-CISSS-paie-regionale@ssss.gouv.qc.ca).

Rappel : on reste respectueux avec nos camarades de la paie, qui attendent elles-mêmes leur équité!

Les autres titres d'emploi en attente? Toujours silence radio de la CAQ après un an d'attente! Si la CAQ refuse de nous donner notre dû, soit, on va leur faire un petit cadeau... Action éclair à venir ce jeudi. Surveillez nos réseaux : vous aurez aussi une façon de participer!

Francis Boudreault,  
V.-p. InfoMob



## ancienneté

### Processus unique de reconnaissance d'ancienneté

À la dernière négo, nous avons forcé la CAQ à tenir un exercice unique de reconnaissance d'ancienneté à la mise en place de Santé Québec, et ce, pour TOUT le personnel du réseau (bref, reconnaître votre ancienneté si vous avez travaillé dans d'autres CISSS ailleurs). Rappelons que Dubé comptait le faire juste pour le personnel provenant des agences privées, ce qui les aurait avantagé dans leur entrée dans Santé Québec. On voit bien là le mépris de Dubé pour le personnel du réseau public.

Bref, dans les six mois après l'entrée dans Santé Québec (soit max au 1<sup>er</sup> mai 2025), le personnel ayant travaillé dans un autre établissement du réseau public aura la pleine reconnaissance de son ancienneté globale.

### Changement dans la façon de faire

Au début, l'entente disait que les gens concernés auraient à contacter leurs anciens employeurs pour leur demander une preuve d'ancienneté à donner à l'établissement où ils sont rendus. Beaucoup ont déjà procédé dans leur demande (c'est normal, il reste 4 mois!). Or, des CISSS refusent! La CAQ, avec sa désorganisation légendaire, a annoncé qu'elle a effectivement demandé aux établissements de ne pas répondre et qu'un rapport ramassant toutes les anciennetés du réseau sera produit (mais la CAQ ne sait pas quand!). Bref, vous n'avez rien à faire sauf vérifier le rapport quand il sortira... Ça promet!

[Cliquez ici pour la note de service.](#)

On vous tient au courant des infos!

Francis Boudreault,  
V.-p. InfoMob



## déménagement du CRD Charlemagne

Le Centre de réadaptation en dépendance (CRD) à Charlemagne va déménager au 155 Notre-Dame à Repentigny, après avoir fui les locaux insalubres loués à l'homme d'affaires Vincent Guzzo à Terrebonne. Ironie : le 155 abritait avant le SAD CLSC Meilleur (désormais au 577), atomisé un peu partout suite à des problèmes de locaux à LeGardeur, un autre site locatif.

Pourquoi voir long terme et donner au personnel et aux patients un lieu stable quand on peut jouer à la chaise musicale et payer des millions au privé en pleine austérité?

Francis Boudreault,  
V.-p. InfoMob



### 28 janvier - Journée de la protection des données

Une organisation grande comme Santé Québec, il est certain que c'est une cible de choix pour les fraudeurs et en tant qu'employés, nous ne faisons pas exception. Ce n'est pas pour rien qu'on a des départements entiers consacrés aux technologies de l'information (TI), les DRI.

Pour ne pas s'exposer aux fraudeurs, individus peu scrupuleux, il est important de redoubler d'efforts pour protéger nos données. C'est pourquoi le Canada fait un événement pour souligner l'importance de la protection des données. [Cliquez ici pour en apprendre davantage!](#)

Philippe Cloutier,  
Agent InfoMob



## BESOIN D'AIDE? PENSE AU PAE! Programme d'aide aux employés

# 1 855 612-2998

## POSTULER

## AFFICHAGE(S) DE POSTES EN COURS

🕒 **Catégorie 3** 🕒

du 14 janvier au 28 janvier

SECTION

## RAPPEL

EXPRESS

## DATES DE TOMBÉE

**Changement dispo** : si à la baisse, avant le 29 janvier pour à partir du 23 mars au 17 mai 2025.

**Demandes horaires** : avant le 31 janvier pour les périodes allant du 23 février au 22 mars 2025.

**Prochain férié à demander** : Vendredi Saint, 18 avril 2025 (F-10). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 28 février 2025.



## Fondation CSN KIOSQUES

Donner du sens à l'argent.

Pour vous aider à mieux bâtir votre retraite (c'est payant!), vos représentants Fondation viennent vous voir! Voici les prochaines dates prévues :

▶ 28 janvier au CMV Claude-David, 10h à 16h;

▶ 30 janvier au CHSLD de Repentigny, 10h à 16h.

Venez les voir en grand nombre!

Si vous souhaitez améliorer vos économies pour votre retraite, rejoignez Fondation au 514 525-5505 ou via [info.actionnaires@fondaction.com](mailto:info.actionnaires@fondaction.com).

## PSSSST!

Sur notre site web syndical, l'onglet *Nos coordonnées* contient une section *côté employeur*, dont les infos sur le PAE, incluant les codes pour accéder à son mode CHAT web. [Cliquez ici pour y accéder!](#)

## RESSOURCES ET ORGANISMES

# SAMIC\*

## APP

\*de Yan Chapdelaine

### Saviez-vous?

Il existe une application très utile sur le *Play Store*, appelée **Samic (Service d'Aide Mobile à l'Intervention Communautaire)**. L'application vous donne accès à une multitude de ressources et d'organismes québécois qui peuvent vous apporter aide, support et conseils sur divers sujets importants.

Samic est une plateforme complète : que vous ayez besoin d'information sur les dépendances, la violence conjugale, les foyers d'hébergement ou sur des ressources en santé mentale, elle peut vous orienter vers l'aide dont vous avez besoin. Il en va de même pour bien d'autres services encore!



Afin d'avoir toujours accès à cette précieuse boîte à outils, nous vous encourageons vivement à télécharger l'application sur votre téléphone, car Samic pourrait faire la différence dans les moments difficiles, soit pour vous, soit pour un de vos proches.

Prenez soin de vous et n'hésitez pas à utiliser les ressources à votre disposition!

Annie Larochelle,  
Agente SST-Prévention



## Économies et pharmacie?

Les médicaments que nous consommons et qui sont en lien avec un événement CNESST, l'IVAC ou la SAAQ sont **remboursables** par ces derniers. D'ailleurs, le système de communication interactive en pharmacie permet la transmission directe de vos demandes de remboursements pour vos médicaments admissibles prescrits et acceptés en lien avec ces organismes.

Si la réclamation CNESST/IVAC/SAAQ est acceptée, la demande de remboursement produira l'effet que vous recevrez vos médicaments **sans avoir à déboursier quoi que ce soit**.

Par contre, pour certains travailleurs, il semble plus simple et facile d'utiliser l'assurance Beneva, car elle est déjà au dossier de la pharmacie, mais d'une part le remboursement sera moins élevé, et d'autre part cela aura un effet sur notre régime, donc sur nos primes, puisque ces coûts seront imputés à notre régime d'assurance collective alors qu'ils doivent être imputés aux organismes concernés. En fin de compte, c'est nous tous qui payons!

Pour plus d'économie, vous pouvez commander votre médication récurrente pour **90 jours**. Toutefois, cette façon de faire est conditionnelle aux règles d'éthique que doit respecter votre pharmacien selon les médicaments que vous utilisez et il se peut que votre situation ne s'y prête pas. Si tel est le cas, vous pouvez voir avec votre médecin à modifier votre prescription et à indiquer qu'elle sera désormais sur 3 mois au lieu d'une consommation mensuelle.

Bonne nouvelle! Nos membres qui ont leurs assurances collectives avec le régime FSSS-CSN qui s'approvisionnent en médicaments aux trois mois **n'ont plus de franchise à payer!**

C'est une excellente façon d'économiser sur le coût.

Assurez-vous de vous procurer l'ensemble de vos médicaments à la

**même pharmacie.** Votre pharmacien pourra ainsi faire une analyse complète de votre dossier. D'ailleurs saviez-vous que lorsque nous sommes bénéficiaires d'une assurance collective privée, les honoraires du pharmacien ne sont pas fixés par le gouvernement mais plutôt déterminés par le pharmacien lui-même? C'est la loi du libre marché! Chaque pharmacien choisit les honoraires qu'il veut, il est donc important de bien magasiner sa pharmacie. Une pharmacie, ça se magasine. Nous avons la chance d'avoir une pharmacie *syndicale* totalement en ligne qui nous permet d'économiser énormément. Allez-y, faites le calcul, vous serez agréablement surpris, en plus de recevoir votre prescription à la maison gratuitement!

[Cliquez ici pour faire le calcul!](#)

[Cliquez ici pour en savoir plus sur l'assurance Beneva.](#)

Finalement, pourquoi ne pas utiliser la **version générique** d'un médicament, contenant les mêmes ingrédients actifs et qui répond exactement aux mêmes normes de qualité de Santé Canada? La seule différence pour vous sera son coût! La différence pourrait influencer positivement et engendrer des économies pour le régime qui pourrait se refléter en réduction sur nos primes...

Ce sont là de petits trucs à savoir pour mieux profiter de notre assurance collective et économiser dans le futur. Collectivement, nous serons tous gagnants.

Audrey Alcáidinho,  
Agente SST-Défense



## L'ÉCOLE DE LA RELÈVE SYNDICALE

FORMATION  
ÉCHANGES  
RÉSEAUTAGE

*Alors que vos militants Jeunes-Relève préparent plusieurs beaux projets pour ce mandat, nous vous partageons aujourd'hui les témoignages de vos deux élus ayant participé à la dernière École de la Relève syndicale CSN à l'été 2024. Alors que l'actualité est souvent remplie de sombres nouvelles, investir dans la relève est une façon de remettre de la lumière dans tout ça!*

### Retour de Charles

Mon passage à l'École de la relève syndicale de la CSN cet été a été une expérience aussi instructive qu'inspirante. Je suis arrivé avec une certaine curiosité, mais sans attente précise, et j'en ressors avec une compréhension plus complète des enjeux syndicaux et politiques, notamment sur le rôle d'un syndicat dans la défense des droits des travailleurs face aux menaces de privatisation, mais également dans les combats importants pour la société au complet.

Les activités de groupe ont véritablement marqué mon séjour, particulièrement celles où nous devons collaborer pour résoudre des défis et des énigmes en équipe. Ces moments de coopération m'ont permis de créer des liens solides avec mes collègues, que ce soit lors des activités ou des discussions plus informelles autour d'un feu de camp.

Les conférences et les discussions animées par des intervenants passionnés m'ont ouvert les yeux sur la profondeur de l'engagement syndical. J'ai eu la chance d'écouter des personnalités inspirantes, notamment un professeur engagé et des représentants de la CSN, particulièrement les responsables de la syndicalisation

du tout premier Starbucks syndiqué, dont les idées et la débrouillardise m'ont permis de comprendre à quel point il est important de s'impliquer pour défendre nos droits et ceux des générations futures.

En conclusion, cette formation m'a donné des outils précieux pour comprendre et affronter les défis auxquels nous faisons face. Je repars avec une motivation renouvelée, prêt à contribuer activement à la lutte pour la justice sociale et le respect des droits des travailleurs.

Charles Vézina,  
Agent de griefs



### Retour de Virginie

L'action syndicale et le militantisme au sein de la CSN comportent de nombreuses facettes, et ma participation à l'École de la relève syndicale m'a permis de les explorer en profondeur. J'ai découvert l'importance des mobilisations pour la négociation, les enjeux sociaux, ainsi que la santé et la sécurité au travail (SST). Cette formation est essentielle pour nous, jeunes syndiqués, car elle nous outille pour participer activement à la prise de décision au sein de notre syndicat.

Au cours de la formation, j'ai eu l'occasion de m'initier aux pratiques syndicales, à l'histoire de la CSN et aux défis actuels du syndicalisme. Les discussions autour de l'actualité politique et syndicale furent particulièrement captivantes, et j'ai apprécié le

fait que nous puissions en discuter de manière ouverte et critique.

L'École de la relève syndicale, mise en place par le comité confédéral des jeunes de la CSN, a été animée par des membres passionnés et expérimentés. Ils ont partagé leur savoir et leur engagement, ce qui a rendu l'apprentissage encore plus riche. Nous avons également eu des invités spéciaux, dont des membres du comité exécutif, qui ont répondu à nos questions et partagé leurs expériences.

En tant que jeunes travailleurs âgés de 35 ans ou moins, nous avons peu ou pas d'expérience syndicale, et cette formation est un tremplin parfait. On nous a encouragés à apporter notre convention collective afin de favoriser des échanges concrets et pertinents en visualisant la réalité des autres syndicats.

Les soirées après les activités étaient également des moments précieux, permettant de rencontrer d'autres jeunes militants dans une ambiance conviviale. Ces échanges ont renforcé notre solidarité et ont créé des liens durables.

En somme, cette expérience à l'École de la relève syndicale a été motivante et m'a donné des outils pratiques pour mon rôle de jeune représentant syndical. Je suis rentrée chez moi inspirée et prête à continuer à m'engager!

Virginie Lavoie,  
V.-p. catégorie 3

